

Compte-rendu bilatérale FERC/MESR - 08/02/2021 visio

Présent·es : MESR : Loïc Cerquerat, Pierre Coural, David Herlicoviez, Brice Lannaud. FERC CGT : Huseyin Ozdemir (CGT CROUS), Josiane Tack (SNTRS CGT), Henrick Davi (CGT INRA) , Jean-Marc Nicolas (CGT FERC Sup)

Introduction Loïc Cerquerat

Plusieurs bilatérales sur la situation sanitaire avant une multilatérale avec la ministre d'ici quelques semaines...

CGT CROUS

Les personnels se sont mis en danger pour les étudiant·es. On manque cruellement de concertation entre les CROUS, chaque CROUS fait ce qu'il veut ; il existe une directive d'aménagement du temps de travail pour faire face à la situation sanitaire, mais cette directive n'a pas été appliquée de la même façon selon les CROUS ; toujours en attente sur le dossier de la titularisation des personnels ouvriers ; il y a une vraie souffrance des travailleur·ses actuellement.

Réponse MESR sur les CROUS

Oui, vous avez raison de souligner le malaise des personnels dans la situation actuelle ; il retient trois sujets de fond, et un point de méthode :

- pas de politiques harmonisées à l'échelle nationale, sur l'aménagement horaire et l'application des mesures sanitaire.
- Question financière (moyens propres des CROUS) : certes, perte d'exploitation pour les CROUS, il n'a pas les chiffres consolidés, l'État veillera à compenser ce déficit.
- On n'a pas les idées claires sur le moment de sortie de crise, on espère qu'à la rentrée prochaine on sera sur quelque chose de plus satisfaisant et plus soutenable en matière d'exploitation. On ne laissera pas le réseau des œuvres en déshérence.
- Sur la fonctionnarisation, on a pris du retard, on vous doit une réponse. Retard, car côté CROUS, ils et elles sont à H24 pour la gestion de crise.

Intervention FERC Sup

Merci pour l'accueil. Quelles infos sur la situation sanitaire et les prochaines décisions du gouvernement ?

- Manque cruel de visibilité pour tous les citoyen·nes, mais en particulier pour les agent·es de l'ESR. La situation sanitaire en France reste

inquiétante, entre 420 et 450 mort·es par jour, travailleur·ses de la santé épuisés (et finis les applaudissements de 20h!), variant majoritaire début mars, saturation transport en commun.

- Dans l'ESR, épuisement d'un nombre grandissant de collègues, la reprise du 8 février n'a rien arrangé, 10 jours seulement pour les plannings et emplois du temps pour cette reprise.
- Craintes sur les moyens, aération et contrôle qualité de l'air des salles de cours, besoin de mise à disposition de salles à manger pour les étudiant·es, de mise à disposition de masques normés (neufs pour les personnels, des masques normés à disposition pour tous les étudiant·es). Certes France Relance, mais les besoins sont urgents et ne seront pas couverts par cette procédure d'appel d'offre.
- Il faut une campagne de vaccination prioritaire dès mars 2021 pour les travailleur·ses exposés (enseignant·es, secrétaires pédagogiques, appariteur·trices, ...).
- Il faut accélérer le déploiement de tests salivaires + pooling, seuls moyens de tests massifs et réguliers de l'ensemble des agent·es + usager·es.
- Il faut des moyens pour le télétravail (mobilier de bureau, indemnités chauffage, repas, ...).
- Demande d'un gel des réformes en cours (LPR, EPE), les CROUS ont bien retardé la titularisation car « ils étaient en h24 ».

CGT INRAE :

- La situation est complexe car le risque sanitaire est toujours réel et fort, mais le travail à distance pose des problèmes (risques psychologiques, tensions dans les collectifs avec des chercheur·ses à la maison et des ITA sur site...).
- La prime COVID passe mal : distribuer à tous les agent·es une prime, même réduite aurait été plus juste.
- Lors du CCHSCT INRAE de décembre on nous a annoncé 164 cas de Covid-19 depuis le mois de septembre. Plus récemment 14 cas par semaines. Cela nous paraît peu, il faut améliorer la remontée des cas pour bien cerner les clusters. Quel est le lien avec les ARS ?
- S'il n'y a pas de reconfinement global, il faut donc se donner les moyens d'assurer la sécurité avec le remplacement des masques, de tester massivement sur site avec des tests antigéniques de façon hebdomadaire, avec autorisation d'être sur site si les agent·es ont fait le test ou s'ils et elles sont vaccinés, sinon ASA ou travail à distance.
- Problème d'application très variée des consignes entre les unités.
- Autoriser de façon plus souple les dérogations au couvre-feu pour les agent·es sur site.
- Travail à distance : indemnisation à domicile et aussi pour les cantines qui sont fermées.
- Retrait de la LPR

SNTRS

Nous ne répéterons pas ce que nos camarades ont déjà dit ; il serait bon de s'assurer de la bonne application des directives dans tous les établissements de l'ESR (par exemple dérogation pour retour sous couvre-feu pour tous les agent·es concernés). On n'a pas tiré les leçons du premier confinement. Il y a des pénuries de matériel de labo, sur UGAP mais pas uniquement, ça crée des problèmes pour les manips, en particulier les doctorant·es et post-doctorant·es, les chercheur·ses les plus précaires.



Josiane souligne les 5 reçus/collés de la section 36, aucune réponse de la ministre au courrier SNTRS, elle dénonce l'annulation unilatérale du CTMESR du 15 février sans précaution. Nous aimerions avoir un calendrier précis, y compris avec le calendrier de suivi.

Réponse du MESR

- Incertitude donc faible lisibilité : le plateau est haut, c'est pourquoi le redémarrage est prudent, on ne reviendra à une fermeture que si la situation devient critique ; il y a eu une absence de concertation avec les ministères concernées dans les deux phases précédentes, l'objectif est de ne pas fermer et de ne pas revenir sur les ouvertures des universités.
- On essaie de trouver une solution rapide aux 5 reçus/collés de la section 36. Une validation législative est gênante car c'est tordre le bras de la justice. On préfère la voie juridictionnelle. On cherche une solution la plus rapide pour toutes, prêt à recevoir SNTRS et SNCS.
- CT du 15 février ajourné car l'ODJ n'était pas assez fourni, premiers textes LPR à sortir porteront sur l'indemnitaire des personnels pour la tranche 2021.
- Sur le comité de suivi de l'accord, on consultera les OS qui participent au comité pour voir si on peut diffuser le calendrier du comité de suivi (sic!).
- Sur la lisibilité, et le second semestre : on est dans un contexte d'incertitude, sur le système de reprise (20 % jauge générale, 50 % dans les salles). Les décisions de fermeture de l'automne ont été prises sans consulter les ministères concernés, personne ne comprend encore aujourd'hui pourquoi BTS et classes prépas sont restés ouverts et pas les universités. Pour les universités, il y a eu un effet d'image d'amphis remplis à la rentrée, donc toutes tributaires d'une mauvaise communication, amplifiée par les chaînes d'info en continu... En l'espèce l'objectif est de terminer le semestre sans revenir en arrière. En effet, cette réouverture n'est pas simple dans les délais actuels...
- On va regarder ce qu'on peut faire du côté des masques (remplacement des masques ? Pas d'engagement).
- On va voir ce qu'on peut faire en pénurie de matériel (compensation financière ? Pas d'engagement).
- Sur la prolongation des contrats doctoraux, on évalue la possibilité de nouvelles prolongations après celles intervenues après le premier confinement dont le bilan est en cours ;
- Sur la question des bâtiments : il y a le plan de relance (1,3 milliards sur deux ans), mais également le Contrat de Plan État Région (1,2 milliards sur 5 ans), ça aura un effet structurant et significatif sur une bonne partie du parc.
- Sur la campagne vaccinale, la réponse-type de la Direction Générale de la Santé (DGS) est que les vaccinations sectorielles ne sont pas pertinentes (hormis pour les personnels de la santé), car elle n'est pas efficace pour la vaccination collective ; donc il n'y aura pas de vaccination prioritaire, ni des enseignants ni des autres catégories de travailleurs. Ils/elles comprennent que ce ne soit pas satisfaisant.
- Coté stages, le sujet devient critique, on commence à discuter avec les entreprises et les collectivités territoriales.
- Côté prime Covid : oui, c'est très mal passé, car l'enveloppe était mal calibrée et les choix étaient mal préparés. Pour l'essentiel, ceux et celles qui ont bénéficié de la prime Covid étaient sur le pont. Pour cette année, les primes LPR vont répondre de façon significative aux besoins.
- Sur retour des ASA ou sur les dérogations au couvre-feu, « **merci de compléter via un courrier de la FERC au MESR** ».



- Sur les tests salivaires, la doctrine du Ministère de la santé c'est de les réserver aux enfants (moins difficiles et douloureux), mais les résultats sont beaucoup plus longs, alors que les tests antigéniques permettent de déployer le contact-tracing immédiatement ; s'agissant des EPI nécessaires aux personnels pour les tests antigéniques, le ministère a procédé à une commande (FFP2, surblouses, gants, ...) qui correspond à 2,3 mois de tests (pas de détails sur le nombre d'EPI).
- Les établissements doivent mettre en place des dépistages au fil de l'eau auprès de leur établissement. Des campagnes de dépistage collectif doivent être mises en place si suspicion de cluster, décidées par l'ARS. Les établissements doivent faire des propositions d'ici le 15 février. Système mis en place avec les rectorats pour savoir combien de tests sont faits.
- Sur les ARS, les contacts sont pris entre les établissements et les ARS.
- Sur le gel des réformes, on a une divergence de fond, la charpente des réformes va se déployer dès cette année. Sur les fusions d'établissements, ce sont des processus assez lourds engagés avant, là où c'est interrompu, c'est interrompu, mais ils ont vocation à se reconstruire. A Lyon, intervention de la ministre. Mais comme ce sont les établissements, c'est une décision qui leur appartient.
- Oui, eux et elles aussi sont demandeur-ses de précisions de la part de la DGS sur cette décision de ne pas vacciner en priorités.
- Pas de budget, donc pas de dispositif de prime Covid spécial de type 1000 € pour tous les personnels.
- Pas les mêmes retours sur les chiffres à l'école et dans les universités selon santé publique France / retour universités / DGS...
- Un message sera envoyé aux établissements pour que ceux et celles qui doivent être protégés (ex : comorbidités) le soient.

Actions

Préparer et envoyer un courrier complémentaire sur quelques points précis (titularisation CROUS, ASA et dérogation).

Envisager de préparer un communiqué FERC (MEN+MESR) afin de pousser sur les vaccinations prioritaires dès mars des travailleur-ses exposés.

